

## **COMMENTAIRES GÉNÉRAUX**

### **Fish, Food and Allied Workers (FFAW)**

#### **Commentaire original**

Dans le contexte de l'évitement des lieux et des zones de pêche visés par le relevé de casiers annuel collaboratif mené par l'industrie et le MPO après la saison du crabe des neiges, l'Union des pêcheurs de Terre-Neuve rappellerait encore en fois, comme nous l'avons fait pour d'autres projets, qu'il ne doit y avoir aucune activité de levés sismiques à proximité des lieux de pêche actifs ou des emplacements du relevé. En l'absence de données scientifiques indiquant que l'activité de levés sismiques n'a pas d'effet sur la strate biologique.

***Réponse de Suncor :** Suncor s'engage à maintenir une communication régulière avec le MPO, FFAW, les pêcheurs indépendants et les gestionnaires d'autres grandes sociétés de pêche dans la région tout au long des activités de levés. Les levés sismiques seront planifiés, dans la mesure du possible, de manière à réduire les risques d'effets ou d'interférence avec les relevés scientifiques du MPO ou les activités de pêche.*

#### **Réponse de FFAW**

Les pêches sont gérées en fonction d'une approche prudente, le but étant d'assurer la durabilité à long terme. C'est dans l'optique de cette prudence que FFAW-Unifor s'oppose fortement aux levés sismiques dans des lieux de pêche actifs importants.

Bien que la communication personnelle du chercheur du MPO ne soit pas interprétée comme une acceptation officielle, elle indique le soutien de la position de FFAW-Unifor dans un contexte de prudence. Tel qu'indiqué précédemment dans différentes observations présentées par FFAW-Unifor à C-TNLOHE, les stations de relevé de casiers après la saison du crabe des neiges sont considérées comme des lieux de pêche actifs jusqu'à ce qu'elles soient échantillonnées.

## **COMMENTAIRES PARTICULIERS**

### **FFAW**

#### **Commentaire original**

**Section 4.3.3.1 Tendances des prises de 1986 à 2010, p. 54** – On laisse entendre que le déclin de la pêche des poissons de fond a simplement résulté des efforts de pêche exhaustifs. Cette description n'est pas complète, car des données scientifiques solides indiquent un changement important du régime environnemental, ce qui a eu des répercussions importantes sur le recrutement et la capacité de survie de bon nombre des espèces de poissons de fond.

***Réponse de Suncor :** Tous les poissons ont des limites physiologiques à l'intérieur desquelles ils peuvent survivre, comme la température et la salinité de la mer (Rose 2005). Frank et coll. (1990) ont analysé les effets des changements des conditions océanographiques induits par une augmentation mondiale du CO<sub>2</sub> atmosphérique et leurs modèles ont permis de prévoir un réchauffement et une dessalure généralisés des eaux du plateau continental, entraînant des changements dans la répartition géographique d'importants stocks de poissons de fond commerciaux, des arrivées précoces et des départs tardifs de gros poissons pélagiques hautement migratoires et — en combinaison avec la stratification accrue de la colonne d'eau — moins de matière organique atteignant le fond de la mer. Rose (2005) a conclu que le capelan (*Mallotus villosus*) et le hareng (*Clupea harengus*) réagissent fortement et rapidement aux changements climatiques, en raison de leurs limites physiologiques et de la possibilité d'une croissance rapide de la population. Cette conclusion a été vérifiée dans l'examen de données historiques des eaux de l'Islande et du Groenland, qui se sont considérablement réchauffées de 1920 à 1940, entraînant le déplacement très rapide du capelan, du hareng, de la morue (*Gadus morhua*) et d'autres espèces vers le nord.*

#### **Réponse de FFAW**

Cela ne répond pas aux commentaires de l'examineur. Il semble plutôt que la réponse est un substitut du paragraphe original sans lien avec la connaissance scientifique du contexte local.

#### **Commentaire original**

**Section 4.3.7 Relevés scientifiques de l'industrie et du MPO, p. 87** — Il semble que le relevé de casiers annuel collaboratif mené par l'industrie et le MPO après la saison du crabe des neiges est un nouveau projet ayant une portée limitée. En réalité, ce relevé est réalisé depuis plus d'une décennie et exige l'échantillonnage d'environ 1 000 emplacements par près de 100 navires de pêche. En 2013, le relevé de casiers annuel collaboratif mené par l'industrie et le MPO après la saison du crabe des neiges dans la région 3L de l'OPANO a été réalisé du 4 au 25 septembre. Ce relevé fournit des données importantes sur lesquelles s'appuie le MPO pour formuler des conseils scientifiques au moment d'établir les quotas et les estimations du recrutement.

Addenda au rapport d'évaluation environnementale du Programme de collecte de données sismiques en 2D, 3D et 4D dans la zone extracôtière de l'est de Terre-Neuve (2014-2024) de Suncor Energy (LGL mai 2015)

---

**Réponse de Suncor :** *Dans les EE futures, on évitera de laisser entendre que le relevé de casiers annuel collaboratif mené par l'industrie et le MPO après la saison du crabe des neiges est un projet relativement nouveau et on indiquera plutôt la période pertinente mentionnée dans le commentaire ci-dessus.*

**Réponse de FFAW**

L'évaluation environnementale actuelle devrait aussi éviter de le laisser entendre comme ce qui est indiqué dans la réponse. Le commentaire a été donné dans le contexte de l'évaluation environnementale actuelle; la correction doit donc être appliquée au document actuel.